

DROIT

FISCALITÉ

Droit bancaire international

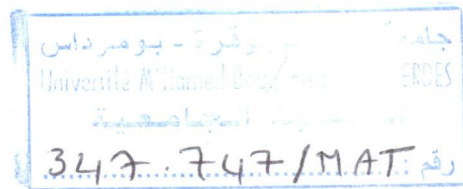
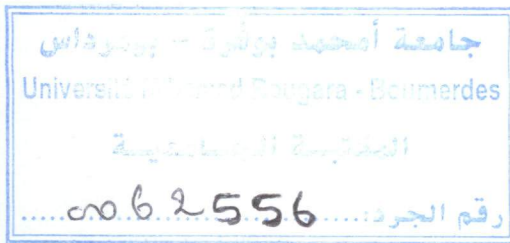
Jean-Pierre Mattout

4^e édition

RB
REVUE
BANQUE
EDITION



Droit bancaire international



٩٤٨٣.

Jean-Pierre Mattout

4^e édition

RB
REVUE
BANQUE
EDITION

Sommaire

Introduction	11
--------------------	----

Titre préliminaire

La loi applicable aux opérations bancaires

Titre I

Les opérations internationales de crédit par caisse

Chapitre préliminaire : <i>Les acteurs du financement des exportations et leur nouveau mode d'intervention...</i>	65
Chapitre I : <i>Les préfinancements</i>	71
Chapitre II : <i>La mobilisation des créances nées sur l'étranger et l'affacturage international</i>	77
Chapitre III : <i>Les crédits fournisseurs à moyen et long terme</i>	97
Chapitre IV : <i>Le crédit acheteur</i>	111
Chapitre V : <i>La location financière internationale</i>	141
Chapitre VI : <i>Les crédits financiers à moyen et long terme en euromonnaie</i>	159

Titre II

Les opérations internationales de crédit par signature

Chapitre I : <i>La garantie à première demande</i>	207
Chapitre II : <i>Le crédit documentaire</i>	269
Chapitre III : <i>La lettre de garantie pour absence de</i>	

Titre III

**Les opérations de gré à gré sur les monnaies,
les taux d'intérêt et les risques de crédit**

Chapitre I : <i>L'environnement des opérations de marché</i>	361
Chapitre II : <i>Droit monétaire, euro et opérations de change</i>	371
Chapitre III : <i>Les swaps</i>	415
Chapitre IV : <i>Les autres dérivés de taux et de change</i>	459
Chapitre V : <i>Les dérivés de crédit</i>	465
 Annexe : <i>Règles et Usances Uniformes de la CCI relatives aux Crédits Documentaires RUU 600 – 2007</i>	 477
 Index alphabétique	 503

Ab

Banc
Banc
BRDBull
Bull
et Pr
ButtCA
CE
Civ.
CJF
Clur
CMI
Com
CP
CPC
D.
D. A
Defi
DM
DPC
Dro
Enc
Enc
Enc
Gaz
IFL
JBL
J.-C
JCP
JCP



Jean-Pierre Mattout

Docteur en droit, est avocat associé au cabinet parisien Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP. Il enseigne en troisième cycle le droit bancaire, le droit bancaire international, le droit financier et monétaire international, en qualité de professeur associé à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas. Il est membre de nombreuses commissions et comités consultatifs spécialisés.

Auparavant, il a dirigé les affaires juridiques internationales de la Banque Nationale de Paris, les services juridiques du Groupe Paribas, puis la fonction juridique mondiale de BNP Paribas et la direction juridique de sa banque de financement et d'investissement. Il a été le directeur juridique du Groupe France Télécom jusqu'en 2004.

Membre fondateur et Président honoraire de l'Association Européenne de Droit Bancaire et Financier, Vice-Président de la Commission des techniques et pratiques bancaires de la CCI pendant dix années, auteur de nombreux articles, il participe activement à tous les développements théoriques et pratiques concernant les opérations internationales de banque.

L'activité bancaire est naturellement internationale. Ses multiples instruments juridiques sont laissés dans une large mesure à l'autonomie de la volonté des parties. Lorsqu'elle utilise les concepts et les instruments du droit interne, l'empreinte du droit international et des pratiques étrangères est profonde. Elle a développé de nombreuses opérations particulières tant au service du financement des exportations que de la réalisation d'opérations d'investissement et de gestion des risques. Avec l'incursion croissante de la finance dans l'activité économique, le droit bancaire international intègre de plus en plus les instruments dérivés, outils puissants de gestion des risques de change, de taux ou, plus récemment, de crédit.

À jour des RUU 600 et des règlements Rome I et Rome II, cette quatrième édition de *Droit bancaire international*, revue et augmentée, regroupe, dans le seul ouvrage d'ensemble paru en langue française, les principales questions juridiques rencontrées dans les opérations de crédit bancaire international.

Elle s'adresse tant au praticien des opérations qu'au juriste de banque ou d'entreprise ou à leurs conseils. Elle est aussi destinée à l'étudiant et au chercheur en droit et en finance. Des développements clairs et concis et un appareil approfondi de références bibliographiques permettent une lecture à plusieurs niveaux.

La première édition de *Droit bancaire international* a été honorée du prix *Droit et Commerce*.

